

Sommaire

Le Mot de Mme le MAIRE	2
L'ÉTAT CIVIL.....	3
Vos ÉLUS.....	4
Les PRINCIPALES REALISATIONS COMMUNALES.....	7
Bâtiments - Patrimoine	7
Voirie – Urbanisme	8
Environnement et espaces verts.....	11
Fleurissement – Embellissement	12
Social – Éducation – CCAS	12
COMMUNICATION – ANIMATION – CÉRÉMONIES ...16 PROJETS	
2022.....	17
SERVICES COMMUNAUX	18
AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS	25
INFORMATIONS PRATIQUES.....	33
VIE ASSOCIATIVE	34



Le mot de Madame Le MAIRE

L'année qui vient de s'achever n'a pas, tout comme la précédente, été un long fleuve tranquille avec cette pandémie qui n'en finit pas.

La Covid, la vaccination, les mesures sanitaires, les masques, les vagues qui se succèdent depuis bientôt deux ans chamboulent nos vies. Même si les mesures de confinement ont été légèrement moins strictes que lors de la première vague, il n'en demeure pas moins que de nombreuses restrictions nous ont été imposées. Je sors, je vais au spectacle, au restaurant... Et puis hop c'est reparti, on rentre, confinements, couvre-feu, fermetures... Nous avons misé sur la vaccination pour enrayer cette épidémie, une dose, deux doses et puis trois... Mais voilà qu'en fin d'année Omicron est venu jouer les trouble-fêtes. Nous devons être patients et respecter scrupuleusement les mesures sanitaires pour trouver sinon un épilogue, au moins une accalmie. Toutefois ne soyons pas trop pessimistes, ne sombrons pas dans la peur et l'angoisse et souhaitons que nous puissions retrouver une vie normale rapidement.

La chaude année 2020 a laissé place en 2021 à une série d'intempéries historiques partout dans le monde. En France cette année a été marquée par des épisodes météorologiques mémorables : pluies abondantes et crues en hiver, pic de douceur en février et mars, gelées tardives en avril, un été bien maussade et un enneigement exceptionnel en montagne en décembre. Mais hélas cela n'indique pas un faiblissement du réchauffement climatique, qui lui est bien une réalité avec ses terribles conséquences environnementales et sanitaires. Aujourd'hui notre terre est "malade", et nous devons prendre conscience de l'enjeu du développement durable. Tentons, tous ensemble, de prendre des décisions en adéquation avec l'objectif d'évoluer vers une transition écologique et durable pour notre territoire : passage à l'éclairage led, économies d'énergie et des ressources, arrêt des pesticides... des choix guidés par le bon sens au cas par cas.

Cette année les électeurs étaient appelés aux urnes pour un double scrutin : les élections régionales et départementales. Concernant le renouvellement de l'instance départementale, dans notre canton, le binôme sortant Jean-Luc Fonteray et Babeth Lemonon est reconduit dans ses fonctions. Au niveau national, on retiendra une abstention historique, ces scrutins ont été boudés par plus de deux tiers des Français. Pour beaucoup de personnes, l'abstention sert à exprimer un malaise à l'égard de la classe politique, mais souhaitons que pour l'élection présidentielle à venir, nos concitoyens retrouvent le chemin des urnes.

Dans ce contexte particulier, votre équipe municipale n'a pas de baguette magique, mais elle travaille avec détermination et s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général. Elle est restée en accord avec ses engagements dans le souci constant d'entretenir, de rénover, d'améliorer sans cesse votre cadre de vie et de développer le bien-vivre ensemble.

Au nom de l'équipe municipale je vous présente mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui souffrent.

Catherine BERTRAND

Naissances

Estéban, Paul GRESSARD	le 11 janvier
Elyse THIBODAUX	le 16 février
Simon, Quentin GELIN	le 21 février
Lyandro, Miguel TREMOY CARNEIRO MARTINS	le 09 avril
Louise, Léonie DUVERGER	le 15 juillet
Nina PERRETTE	le 10 septembre
Tiago Andréas GARCIA	le 24 décembre

Mariages

Coralie AULOY et Grégory CHINDAMO	le 01 mai
Virginie Brigitte Annie DUCLOS et Julien DUPASQUIER	le 26 juin
Edith Sandrine BRICHE ET Yann RECCHIA	le 17 juillet
Cécile Nadia BASTARD et Julien Pierre Roger DENIBOIRE	Le 07août

Décès

Jacqueline GENOT veuve MATTIO	le 21 avril
Pierre Henri EBERLIN	le 29 avril
Nicole Simone PERACHON	le 10 août
Marie Lisette ALFRED PIERRE veuve LAMUR	le 10 novembre
Yvonne DOUHAY veuve GELIN	le 12 novembre
Jeanne DUMONT veuve MICHOT	le 17 décembre

Résidents de la Maison de Retraite :

Jeanne Odette DUMONTEL veuve DESBOIS, le 01 janvier - Gaston Pierre BARRET, le 02 février - Georgette Claudia DESCHAMPS veuve DELY, le 28 février - Marcel BOUSSANT, le 02 mars - Robert THOMASSET, le 05 mars - Marie Louise PITAUD veuve DEDIANNE, le 24 mars - Marie Louise JOURNET veuve TILLIER, le 27 mars - Victoria Justine Pierrette ARNAUD veuve AMOUR, le 05 avril - Simone PONCEBLANC veuve LEMAIRE, le 09 avril - Raymond Etienne CHANTREUIL, le 25 avril - Marie Gilberte PROTAT veuve PAYEBIEN, le 05 mai - Georges Maurice SERRUYS, le 14 mai - Jeanne, Benoîte, Aline PROST, le 07 juillet - Raymonde PILLOT veuve BULLIER, le 15 août - Geneviève Aimée Félicienne BORNE veuve BOUSSANT, le 22 août - Marie Jeanne Louise LE CLERRE veuve CAUVIN, le 02 septembre - Alain BAUDIER, le 14 septembre - Gilbert Louis René BLANCHARD, le 24 septembre - Raymond Georges René CRUSSEFOND, le 03 octobre - René JANIN, le 08 décembre - Michel COCHARD, le 27 décembre - Germaine Marie PIGUET veuve MERLE, le 28 décembre.

Nous adressons nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie à toutes les familles éprouvées par la disparition d'un des leurs.

BERTRAND Catherine : Maire.

BURTEAU Gilles : 1^{er} Adjoint - MALDEREZ Alain : 2^{ème} Adjoint - VIARD Marie-Laure : 3^{ème} Adjointe - MOREAU Didier : 4^{ème} Adjoint ;

DUVERGER Mathieu, COLLIN Thomas, FERLAY Thierry, BARBIER Chantal, GEOFFROY Amandine, MENDEZ Manu, BAILLY Monique, DENIBOIRE Julien, BROSELIN Eric, DESBAS Cathy : Conseillères et Conseillers municipaux.



Responsable personnel et bibliothèque : Alain MALDEREZ

Responsable des agents techniques et du marché : Gilles BURTEAU

Responsable camping : Marie-Laure VIARD.



Commissions communales

Le Rôle des Commissions :

Les commissions municipales, mises en place lors du premier conseil municipal du mandat, sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal. Les membres sont issus du Conseil Municipal mais peuvent, sur invitation être des personnes extérieures au Conseil. Les commissions se réunissent chaque fois que nécessaire. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des Salornéens et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

Les Membres des commissions communales

Le maire préside de droit toutes les commissions, la répartition des missions des adjoints leur attribue des domaines de délégations et d'animation de commissions.

Commission Finances :

BERTRAND Catherine – BURTEAU Gilles – MALDEREZ Alain – MOREAU Didier – VIARD Marie-Laure

Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du Compte Administratif et de leur suivi.

Commission Urbanisme – Voirie – Réseaux – Assainissement :

BURTEAU Gilles – MOREAU Didier – VIARD Marie-Laure – BROSELIN Eric

Elle est chargée d'étudier tous les problèmes liés à l'urbanisation du village, de la révision du Plan local d'urbanisme, ainsi que de la qualité des réseaux d'assainissement ainsi que l'entretien des voies communales.

Commission Bâtiments – Patrimoine :

MOREAU Didier – BARBIER Chantal – BAILLY Monique – BROSELIN Eric – BURTEAU Gilles - DUVERGER Mathieu

Elle est chargée des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune ; du suivi de l'état des bâtiments et des petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments.

Commission Affaires scolaires – associations et communication :

VIARD Marie-Laure – BARBIER Chantal – COLLIN Thomas – DENIBOIRE Julien – DESBAS Cathy – MALDEREZ Alain – DUVERGER Mathieu – FERLAY Thierry – MENDEZ Manu.

Elle est chargée d'être en contact permanent avec les enseignants et parents d'élèves, de superviser le restaurant scolaire et la garderie, les responsables des Associations ; d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer le sport et la mise en place d'actions ou de projets d'animation pour les jeunes. Elle est chargée de l'élaboration du Bulletin d'Informations Municipales et de toutes les infos ou communications grand public.

Commission Perspectives – Affaires générales et économie solidaire :

MALDEREZ Alain – BAILLY Monique – DUVERGER Mathieu – MENDEZ Manu

Elle est chargée de contribuer à la veille juridique et réglementaire tant pour la gestion RH des agents territoriaux, que pour l'évolution de dispositifs et règlements divers. Elle travaille en lien étroit avec les autres commissions de la commune sur le

développement, les installations, la mutualisation, le partenariat... Elle est chargée de la gestion du cimetière.

Commission Environnement – Forêts – Rivières – Sentiers :

BURTEAU Gilles – BROSSSELIN Eric – COLLIN Thomas – DUVERGER Mathieu – FERLAY Thierry – MENDEZ Manu – MOREAU Didier.

Elle travaille en lien avec la Communauté de communes du clunisois sur l'élaboration des chemins et sentiers de randonnée. En lien avec l'ONF de l'exploitation forestière et des affouages.

Commission Fleurissement – Embellissement :

MOREAU Didier – BURTEAU Gilles – BAILLY Monique - BROSSSELIN Eric – DESBAS Cathy et des habitants volontaires.

Elle est chargée de l'embellissement de la commune (aménagement paysager, entretien des espaces verts et fleurissement, participation au concours villages fleuris)

Délégués organismes extérieurs

Communauté de Communes du Clunisois : BERTRAND Catherine – BURTEAU Gilles – MALDEREZ Alain

SYDESL : BURTEAU Gilles – DENIBOIRE Julien (Titulaires) et BROSSSELIN Eric (Suppléant)

ATD (Agence Technique Départementale) : **MOREAU Didier**

SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Guye) : **BAILLY Monique – BURTEAU Gilles** (Titulaires) et DUVERGER Mathieu (Suppléant)

EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) : **BURTEAU Gilles**

SPANC (Syndicat du service public d'assainissement non collectif) : **BAILLY Monique** (Titulaire), BURTEAU Gilles (Suppléant)

SIRTOM (Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) : **MOREAU Didier – COLLIN Thomas** (Titulaires) et BAILLY Monique (Suppléante)

AAPA (Association d'aide aux personnes âgées du clunisois): **MALDEREZ Alain – DUVERGER Mathieu**

Conseil d'administration de l'EHPAD : Président : **MALDEREZ Alain** – membres du conseil d'administration : BERTRAND Catherine – GEOFFROY Amandine

PAH (Pays d'Art et d'Histoire) : **BARBIER Chantal**

Conseil local de sécurité et conseiller défense : **BERTRAND Catherine**

CNAS (Comité national d'action sociale) : **MALDEREZ Alain**

CCAS (Comité Consultatif des Affaires Sociales) : **Alain MALDEREZ** – Monique BAILLY – Chantal BARBIER – Julien DENIBOIRE – Amandine GEOFFROY – Christiane BRUNNER – Chantal FONTERAY – Robert HENNOcq – Chafia MALDEREZ – Yvette MICHELET

Principales réalisations communales

BÂTIMENTS - PATRIMOINE

Atelier technique

Les travaux de fermeture et de sécurisation de l'atelier technique se sont déroulés en fin d'année. L'extension du bâtiment réalisée en 2009 est désormais totalement fermée par des rideaux métalliques motorisés. La grande porte sur la face avant de l'atelier a également été remplacée par une porte sectionnelle, les enduits de cette façade seront réalisés ce début d'année. Des alarmes ont été installées dans l'ensemble du bâtiment. Outre la sécurité, ces travaux contribuent à maintenir en bon état le matériel et les véhicules.



Travaux divers et équipements



La toiture du bâtiment du cimetière a été refaite début 2021. Il reste à terminer l'embellissement de ce bâtiment dans le programme des travaux 2022.

Les employés communaux ont terminé l'aménagement du local de stockage pour le matériel de la salle polyvalente, facilitant ainsi le transport des chaises et leur rangement.

Plusieurs chantiers ont été réalisés cette année au niveau de la voirie :

Projet "sécurité Grande rue"

Les Ecluses

Le non-respect des règles du code de la route en agglomération et le manque de civisme récurrents de certains usagers de la route engendraient une certaine insécurité au sein de notre village. L'équipe municipale a mené une réflexion sur différents projets pour sécuriser la rue.



L'essai des écluses réalisé pendant deux mois lors du printemps 2021 dans la grande rue a été concluant. Les travaux d'installation définitive des deux écluses ont été réalisés à la fin du mois d'août pour être opérationnelles avant la rentrée de septembre.

Ce dispositif a permis d'élargir les trottoirs existants et d'en créer de nouveaux. Il permet aussi de réduire la vitesse des véhicules.



Les barrières



Pour compléter ce projet "sécurité", des barrières ont été installées le long des trottoirs sur la section de la grande rue commune avec la place Gandin. Ces barrières ont pour but de protéger l'accès à nos commerces par les piétons (Salon de coiffure, boulangerie, restaurant).

Elles permettent aussi de stopper le stationnement hors des places de parking sur les trottoirs de la place Gandin face à ces commerces. En effet, ce type de stationnement limitait la visibilité au niveau du carrefour entre la Grande rue et la place Gandin.

- Rue du cimetière

Des bordures ont été posées rue du cimetière afin de canaliser l'eau qui ravinait la chaussée. Ce qui a permis d'élargir la chaussée et de créer un trottoir pour les piétons.



- Route de Massy

Les travaux d'enrobé réalisés l'année dernière route de Massy ont été complétés par la pose d'enduit pour achever ce chantier.

- Rue Froide

Les trottoirs de la rue Froide ont été rénovés par la pose d'un enrobé.

URBANISME

La commune poursuit son développement en zones habitables et en zone d'activité.

- Rue des Ravarys

Trois terrains ont été vendus dans la rue des Ravarys. Deux chantiers de construction de maisons individuelles ont commencé fin novembre. Il reste 3 parcelles disponibles.

- Lotissement "les Tilles"

Un terrain a été vendu cette année. Il reste 2 parcelles disponibles.

- Zone d'activité "La Courbe"

Deux ateliers ont été construits pour l'installation d'un plombier chauffagiste, Olivier BRUNEL et d'un Isolateur-thermique Plâtrier Plaquiste, Bruno AULOY.

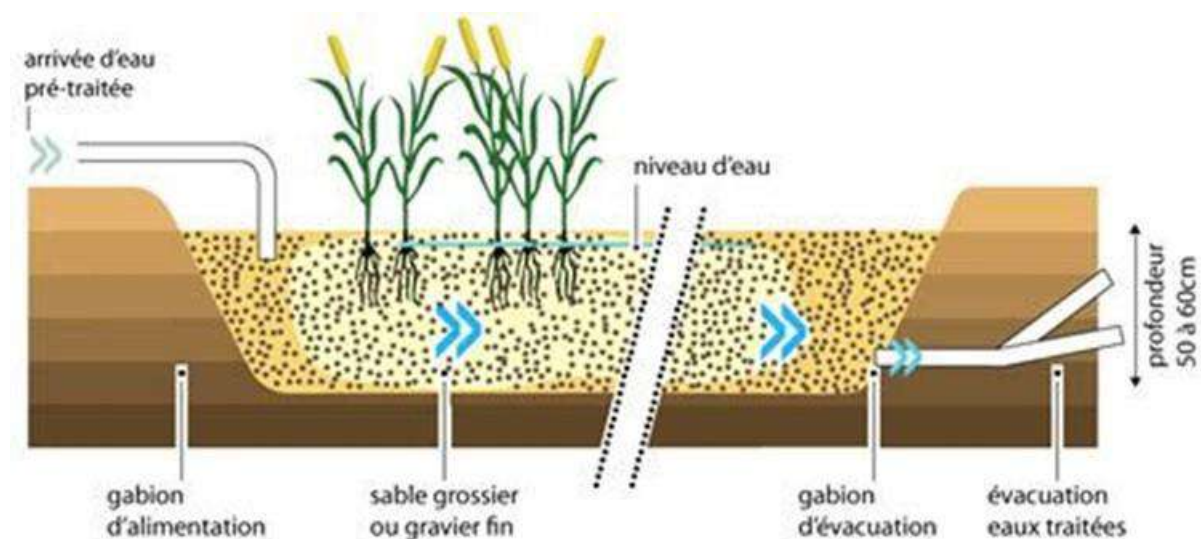
Un terrain a été vendu pour l'installation de l'entreprise de maçonnerie-rénovation de Quentin GELIN. Pour les professionnels intéressés, il reste des parcelles disponibles.

Assainissement collectif

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement et en préambule au chantier de renouvellement de notre unité de traitement, une inspection caméra a été réalisée sur différents tronçons du réseau. Ces inspections ont pour objectif de contrôler l'état des canalisations afin de détecter d'éventuels défauts sur les conduites et de localiser les infiltrations d'eaux.

En prévision des travaux de renouvellement de l'unité de traitement des eaux usées, et afin d'atteindre progressivement un tarif comparable à celui des communes de la Communauté de Communes du Clunisois à laquelle la compétence assainissement sera transférée au plus tard en 2026, le conseil municipal a décidé de modifier le tarif de la redevance d'assainissement. Depuis le 1^{er} juillet 2021, la part fixe s'élève à 40 euros et la part proportionnelle est de 0,95 € le m³.

Principe de lagunage par roseaux



Végétalisation du cimetière - Columbarium

La commune a entrepris en 2021 la deuxième partie de la végétalisation du cimetière. Les végétaux plantés ont bien repris et l'enherbement des allées correspond à notre souhait d'un cimetière plus vert et plus facile à entretenir.

Nous pouvons désormais bénéficier d'un columbarium de 18 cases en granit Breton, dont l'installation s'est terminée avec la pose d'un banc en granit offert par la société Granimond. C'est grâce au don de 16 000 € de Monsieur Jean Pannetier, originaire de la commune, que cette réalisation a pu se concrétiser.

Les cases permettent de positionner deux urnes. (Une plaque rappelant le don sera prochainement apposé sur le columbarium).

La durée de location d'une case du columbarium a été arrêtée par le conseil municipal. Une famille peut faire usage du columbarium pendant une période qui varie entre 15 ans et 30 ans, renouvelables. Le coût de la concession est de 450 € pour 15 ans et de 900 € pour 30 ans.

L'acquisition d'une case de columbarium s'apparente à celle d'une concession en terrain, à la différence que la structure appartenant à la commune, c'est à elle qu'il revient de l'entretenir.



Fleurissement

Toujours soucieux d'embellir et égayer notre commune, nous avons créé deux nouveaux massifs de fleurs route de Montceau.

Nous suivons au plus près les conseils du jury départemental, c'est pourquoi ces massifs sont essentiellement composés de vivaces ou de graminées qui demandent peu d'apport en eau et sont plus faciles d'entretien que des fleurs annuelles.

Chaque année, nous complétons également les parterres déjà existants.

Pour les fêtes de fin d'année, nous disposons, à différents endroits de Salornay de magnifiques créations en bois représentant pour la plupart des personnages de Walt Disney.

Toutes ces réalisations sont fabriquées par des bénévoles ainsi que l'entretien et l'amélioration du fleurissement.

Pierre Gressard nous a rejoint cette année. Son aide et ses connaissances sur la nature ont été utiles et précieuses. Nous l'en remercions.

Si vous avez « la main verte », du temps, ou simplement envie de vous joindre à l'équipe, vous pouvez vous faire connaître en mairie ou auprès de Didier Moreau, adjoint responsable.

Tous les bénévoles seront ravis de vous accueillir.



Centre de loisirs La Marelle en Campagne



Le centre de loisirs la Marelle en Campagne, a pu une fois de plus prendre place au sein des locaux de notre école communale.

Les enfants de 3 à 11 ans ont été accueillis du jeudi 8 au vendredi 30 Juillet.

De nombreuses sorties et activités ont été prévues pour les enfants : journée à Diverti'Parc et à Touroparc, atelier cuisine et bricolage, sortie vélo et piscine entre autre.

Le centre de loisirs a travaillé avec les associations pour que les enfants découvrent des activités comme le foot (avec le Joncy Salornay Val de Guye), les boules (avec La Boule Joyeuse) ou la pêche (avec Le Réveil de la Guye).

En moyenne, ils ont été **26 enfants à profiter de toutes ces activités.**



Les deux soirées proposées au sein du camping de la commune leur ont permis de profiter d'une soirée avec les copains. Cette année encore, la municipalité a décidé d'offrir une semaine de centre aéré aux enfants de CE2 habitant la commune. Sur les 7 enfants concernés 3 ont pu en profiter.



Le 1^{er} Juillet, les 15 CM2 se voyaient remettre le traditionnel dictionnaire offert par la municipalité. Cette année le dictionnaire était accompagné d'un Atlas, d'une belle encyclopédie, d'un dictionnaire d'Anglais, et de deux livres : « Vive le collège » et « Tous citoyens ».

Marie-Laure VIARD, 3^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires, a remis ce joli paquet à chacun des futurs collégiens accompagnés de Catherine BERTRAND maire de la commune. Les institutrices de CM2, la directrice de l'école, les parents ainsi que les conseillers municipaux ont participé à ce moment convivial.



Cette remise de dictionnaires permet aux enfants de clôturer leur scolarité au sein de l'école communale. Souhaitons leur bonne continuation dans la poursuite de leurs études.





Notre réunion annuelle de convivialité gourmande et festive avec les aînés du village n'a pu se concrétiser, sur les recommandations de l'ARS.

L'équipe du CCAS a préféré renouveler la préparation et la distribution de colis aux anciens que les enfants de l'école avaient joliment décorés. Les membres du CCAS ont fait le choix de produits locaux, pour la composition de ces colis :

- Confiture bio de l'ESAT de Joncy,
- Pâtes de fruits « parfum de territoire »,
- Meringues pralinées « Biscuits et gourmandises »
- Papillotes.

Communication - Animations - Cérémonies

Cérémonies commémoratives



Les commémorations ont continué tout au long de l'année 2021, malgré la pandémie. Les premiers défilés de l'année se sont fait en comité restreint.

Puis les défilés du 14 Juillet et du 11 Novembre ont vu le retour du public et la mise en place d'un vin d'honneur pour clôturer la commémoration.

Le marché du Jeudi



Chaque jeudi, les habitants du village et des communes voisines peuvent faire leurs emplettes au marché : fruits et légumes, poissons, fromages, viandes et charcuteries... Durant la saison estivale le marché connaît un regain d'activité et d'attractivité avec un nombre de bancs commerçants plus importants.

Un cadre agréable et un accueil chaleureux, tout est réuni pour passer un bon moment de convivialité.

Plan géométral

Mr Guichard, résidant à Besanceuil, a offert à la commune un plan géométral du hameau d'Angoin datant de 1771. Un spécialiste de la restauration du patrimoine a rénové ce plan très ancien d'une rare qualité.

Lors d'une petite réception symbolique, ce plan a été suspendu dans la salle de réunion de la mairie en présence du généreux donateur que nous remercions sincèrement.



Projets 2022

Le projet de **réhabilitation de notre lagune**, initialement prévu en 2021 a pris du retard. Le cabinet de maîtrise d'œuvre Sinbio a présenté son avant-projet aux différents partenaires techniques et financiers en début d'année. A la suite de ce rapport, le service de la police de l'eau a demandé des analyses et des calculs complémentaires. Le dossier a été finalisé à l'automne, et le marché de ce chantier a été notifié début décembre. En fonction de la météo, les premiers coups de pelle devraient être donnés d'ici quelques semaines. Cette opération d'un coût avoisinant le million d'euros, sera financée à hauteur de 80% par différentes subventions ; pour le reste à charge, nous aurons recours à un emprunt.

Nous nous sommes portés acquéreur de la propriété Cotella située rue de Chatille. Plusieurs pistes seront à étudier en ce début d'année :

- pôle petite enfance, maison d'assistantes maternelles,
- locaux destinés aux professionnels de santé,
- salle de réunions,
- bureaux pour les services de la communauté de communes...

Aujourd'hui **le parc locatif** sur notre commune compte très peu de logements adaptés aux personnes âgées. En collaboration avec l'OPAC, nous allons travailler sur ce sujet pour envisager la construction de petites maisons jouxtant la résidence de la Chatille, idéalement située au centre du bourg.

Pour **la voirie**, les accotements sur la partie haute de la rue du cimetière seront réaménagés avec la création d'un sentier piétonnier, la pose de bordures et de regards à grilles pour la récupération des eaux pluviales.

Le **carrefour de la rue de l'Hôpital** et de la rue de la Croix Matelin nécessite un réaménagement pour tenter d'enrayer les problèmes de vitesse excessive constatés dans ce secteur.

Nous allons finaliser le réaménagement du **parc de la Clochette** avec l'installation de nouveaux jeux.

Face aux **incivilités récurrentes** constatées régulièrement près des conteneurs verre et papier, nous mènerons une réflexion pour étudier des solutions susceptibles de répondre à ces problèmes.

D'autres travaux ou investissements pourront être retenus lors du vote du budget courant mars.

Personnel communal



En milieu d'année, après 2 ans et demi passé parmi nous, Aurélie Chappellier a obtenu sa mutation, pour se rapprocher de son domicile.

Sympathique, efficace et agréable, elle a accompagné les administrés et les élus avec une grande disponibilité.

Nous la remercions pour le travail accompli et nous garderons un excellent souvenir de son passage.

Mairie Service administratif

- **Jocelyne Dupont**, Attachée, 35 h ;
- **Aurélie Chappellier**, Rédactrice principale, 35h jusqu'au 1^{er} Juillet ;
- **Olivier Forest**, Adjoint administratif, 35h depuis le 1^{er} juin 2021, en remplacement d'Aurélie ;

Ils vous accueillent et vous assistent dans vos démarches administratives tout en assurant le secrétariat général de la mairie.

Services techniques

- **Bernard Fauconnet**, Adjoint technique principal 2^{ème} classe, des services techniques, 35 h ; A obtenu une mutation pour une commune plus proche de son domicile. Il nous quitte le 31 Janvier. Il sera remplacé par **Pierre Louvrier** le 1^{er} février ;
- **Camille Rigaudier**, Adjoint technique principal 2^{ème} classe, des services techniques, 35 h ;
- **Cyril Laronze**, Adjoint des services techniques, 35h depuis le 1^{er} décembre 2021

Ils ont en charge l'entretien, la maintenance et les tâches contribuant à la propreté de la commune (voirie, espaces verts, bâtiments communaux, assainissement...).

Pendant les vacances d'été la commune a embauché en renfort **Lou Pernin** (jeune étudiant) pour faire face aux travaux multiples en saison estivale.

Restaurant scolaire, Garderie périscolaire, Ecole maternelle et Camping

- **Françoise Parat**, adjointe principale d'animation, 32 h ;
- **Séverine Dépinet**, adjointe d'animation, 32 h.

Elles assistent les enseignantes à l'école maternelle, servent le repas des enfants au restaurant scolaire, assurent la garderie du matin et du soir, et gèrent le camping durant la période estivale. En cette période fortement hygiéniste, elles désinfectent régulièrement les locaux scolaires et le matériel utilisé par les enfants.

Nous avons eu le renfort de **Jeanne Paire** pour quelques week-ends au camping.

Entretien des locaux

- **Laurence Gelin**, adjoint technique en charge de l'entretien, 29 h ;

Elle assure le ménage des salles de classe, du restaurant scolaire et des bâtiments communaux.

L'équipe des élus remercie nos agents communaux pour leur engagement professionnel, leur disponibilité et la qualité reconnue du service rendu.

Secrétariat de Mairie

Horaires de l'**accueil au public** :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 17h / Samedi de 10h à 12h.

Horaires de l'accueil téléphonique :

De 9h à 12h et de 13h30 à 18h (du lundi au vendredi sauf le mercredi) et le samedi de 10h à 12h.

Les habitants équipés d'internet, peuvent exprimer leurs demandes à toute heure par mail à : **mairie@salornay-sur-guye.fr**

ou directement sur le site de la commune pour les demandes d'actes d'état civil.

Le **site internet** (<http://www.salornay-sur-guye.fr>), les **panneaux numériques** et **Panneaupocket** permettent aussi la diffusion d'informations en continu, sans oublier les points d'affichage dans la commune.

L'école

L'année 2021, pour la 2^{ème} année consécutive, a vu la COVID s'inviter dans le quotidien des enfants et dans les protocoles de l'école. Le port du masque a été de rigueur à l'intérieur et/ou à l'extérieur, les récréations se sont parfois déroulées en décalé pour éviter le mélange des classes.



Malgré tout, les enfants ont pu suivre leur scolarité et participer tout de même à quelques projets comme une sortie au parc des oiseaux pour les classes de CE et de CM, et une sortie à la ferme pédagogique pour les classes de Maternelle et de CP ainsi que le traditionnel carnaval.

En cette rentrée scolaire 2021, nous avons pu voir des changements au niveau des instituteurs et de la direction. En effet, Mme Sophie BURTIN (classe de CM) et Mme Claire FRIZOT (classe de maternelle et direction) ont quitté leur poste au sein de l'école de la commune, et **nous avons pu accueillir Géraldine DERON (classe de maternelle) et Jean-François PEZARD (Classe de CM et direction)**. Souhaitons-leur la bienvenue à l'école de Salornay.

Le jeudi 2 Septembre, **les 89 élèves des communes de SALORNAY, SIGY et SAILLY ont donc fait leur rentrée.** Les effectifs et instituteurs sont répartis comme suit :

- Classe de PS/MG/GS : 7 Petits, 9 Moyens et 7 Grands (soit 23 élèves) accueillis le lundi et le mardi par Géraldine DERON, le jeudi et le vendredi par Philippe BOUSQUET.



- Classe de GS/CP/CE1 : 6 Grands, 8 CP, 7 CE1 (soit 21 élèves) accueillis le lundi, le mardi et le vendredi par Charlotte GUILLERMIN, le jeudi par Géraldine DERON.

- Classe CE2 : 20 élèves accueillis par Caroline FERLAY.

- Classe de CM1/CM2 : 12 CM1 et 13 CM2 (soit 25 élèves) accueillis le lundi, le mardi et le jeudi par Jean-François PEZARD et le vendredi par Bastien LHENRY.



D'autres personnels interviennent au sein de l'école :

- **2 AESH** (Accompagnants des élèves en situation de handicap) : Caroline Joseph en classes de CE2 et GS/CP/CE1 et Valérie Meyer Berger en classe de maternelle.

- **2 agents d'animation** : Françoise PARAT et Séverine DEPINET qui interviennent dans les classes de maternelle et de GS/CP/CE1.

- **1 agent d'entretien**, Laurence GELIN qui s'occupe de l'entretien quotidien des classes et de la cantine.

- **1 intervenante en musique**, Cécile BERGER.



L'école communale est progressivement équipée d'outils numériques.

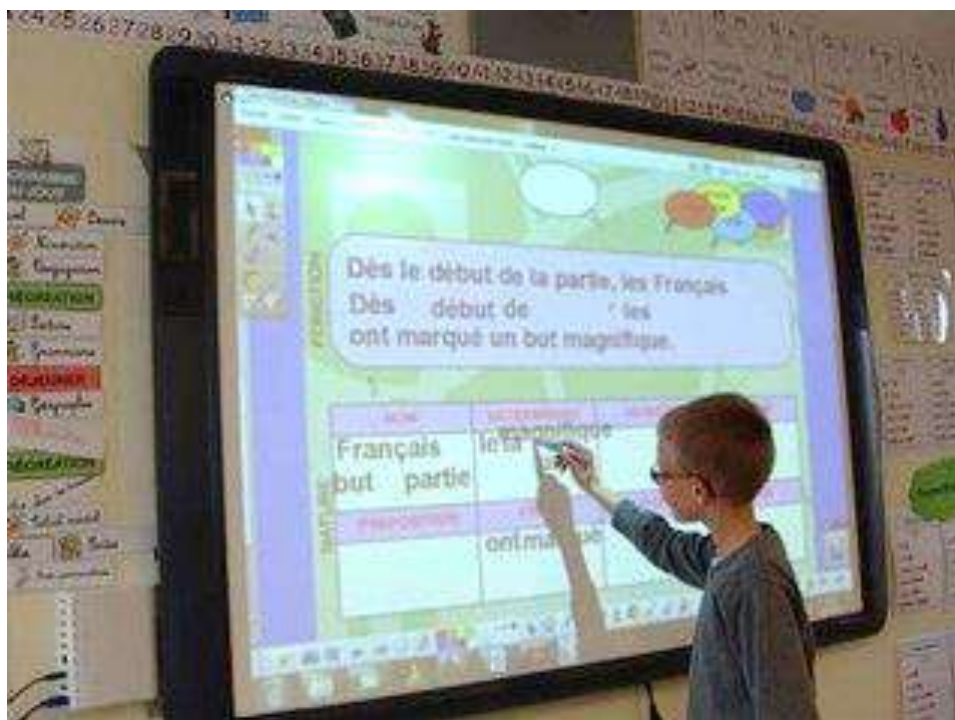
En **2008**, dans le cadre d'une convention d'équipement d'écoles rurales, avec tout d'abord un premier Tableau Blanc Interactif (TBI), et 8 ordinateurs portables. En **2015** dans un second temps 15 tablettes et un autre TBI furent alloués à la classe nouvellement construite.



En **2020** un TBI de nouvelle génération qui permet l'utilisation de stylet ou d'inscription avec le doigt, a été attribué à la classe maternelle et CP. Et enfin **en 2021**, nous avons pu bénéficier d'un financement de l'Education nationale pour équiper notre quatrième classe d'un nouveau TBI de dernière génération. Ces tableaux sont interactifs.

Constat est fait d'une utilisation plus importante de l'outil numérique par les enseignants, engendrant une meilleure aisance dans l'utilisation de l'ordinateur comme instrument de travail. Le côté ludique et interactif plaît aux élèves. Ils sont curieux, intéressés et participent davantage. Ajouté au fait que le travail collectif est facilité, cela rend le cours beaucoup plus dynamique. La technologie du tableau blanc interactif fait évoluer l'enseignement et l'apprentissage.

La maintenance des logiciels pédagogiques est sous la responsabilité des enseignants en lien avec leurs conseillers pédagogiques. La maintenance des ordinateurs et Tableaux sous la responsabilité de la commune.



Le premier semestre 2021 fut très calme à la bibliothèque avec une très forte baisse de la fréquentation en raison du contexte particulier. Le second fut beaucoup plus agité. En effet pendant la fermeture estivale, **l'équipe de bénévoles s'est attelée à réaménager les différents espaces**. Au rez-de-chaussée et dans la mezzanine, les étagères ont été repositionnées pour une meilleure circulation et une meilleure visibilité des différentes collections. Il a fallu enlever les livres, démonter, remonter des étagères, et remettre les livres. **Bel exercice physique pour toute l'équipe !** Ce fut également l'occasion de « désherber » et de retirer les livres trop anciens. Cette action permet de libérer de la place pour accueillir de nouveaux livres.



A la rentrée, vu la baisse de fréquentation du 1^{er} semestre et pour promouvoir la bibliothèque, les bénévoles ont tenu un petit stand sur le marché du jeudi place Gandin. Elles ont reçu un bon accueil, et réalisé six nouvelles inscriptions.

Pendant deux mois, d'octobre à fin novembre, grâce à sa participation au festival du numérique « Sans décoder ?! », **la bibliothèque a accueilli, une très jolie exposition ludique sur les oiseaux.**

Faite de panneaux instructifs et d'interactivité avec une tablette, elle proposait de connaître un peu plus la vie des oiseaux présentés ainsi que de s'entraîner à reconnaître leur chant. Elle fut très appréciée aussi bien des enfants que des adultes. Dans le cadre de ce festival, la conférence et l'atelier sur le numérique furent annulés faute d'un nombre de participants suffisant.



Les horaires ne vous conviennent pas ? Vous n'avez pas le temps de flâner dans les rayons pour choisir un livre ? Voici la solution :

« Cliquez et bouquinez » le site de réservation en ligne de la bibliothèque où vous avez accès à tout le catalogue de livres de la bibliothèque (<https://www.bibliotheque-salornay.fr>)

Évelyne Viannenc, occupait la fonction de responsable de la bibliothèque. Elle a souhaité, après 17 ans d'investissement, passer le relais de cette gestion et continuer toujours comme bénévole. Nous la remercions très chaleureusement et sincèrement pour son implication pendant toutes ces années. C'est une autre bénévole, Chantal Barbier, qui assumera désormais cette fonction de responsable.

Les bénévoles : Évelyne Viannenc, Nicole Grépin, Elisabeth Monchanin, Dominique Georges, Monique de Bellefond, Chantal Barbier et Dominique Darnand.

Lundi	Mercredi	Jeudi	Samedi
16h00 - 18h00	14h30 - 15h30	16h30 - 18h00	10h00 – 11h30

Garderie - Restaurant Scolaire

La garderie :

Elle accueille toujours les enfants scolarisés à partir de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30 le soir, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Séverine DEPINET et Françoise PARAT se partagent le temps d'accueil des enfants. Durant ces temps de garderie, elles proposent entre autres des jeux, de la décoration (Noël, Pâques, Halloween...), des histoires. Le ménage est effectué par Laurence GELIN qui les aide durant le temps de repas.

La garderie accueille en moyenne entre 9 et 16 enfants le matin et entre 4 et 11 enfants le soir. **Elle a continué de fonctionner de manière habituelle, sans période de fermeture, pour cette année 2021**, contrairement à 2020. Toutefois, avec l'application des protocoles en place au sein de l'école, les enfants sont plus ou moins mélangés lors de ces temps d'accueil.

Le restaurant scolaire :

Les deux agents d'animation sont aidés par Laurence GELIN pour assurer le service et le temps de récréation méridien. Les repas du midi sont divisés en **deux services** : à 12H15 les élèves de maternelle et de CP/CE1, et à 13H les CE2 et les CM. Ses deux services permettent aux enfants d'être moins nombreux. **Le nombre de repas moyen servis chaque midi est de 52.**

Des repas à thème sont parfois proposés par Bourgogne repas (*prestataire servant les repas du restaurant scolaire*) et un repas de Noël est servi le dernier jeudi de Décembre avant les vacances scolaires.



Les menus se trouvent sur le site de la Commune ainsi que sur la porte d'entrée du restaurant scolaire.

Camping

Cette année 2021 a vu le camping ouvrir sur la période habituelle (du 22 Mai au 31 Août). Le mauvais temps de cet été, essentiellement en Juillet, n'a pas permis aux campeurs de profiter autant qu'ils l'auraient souhaité de nos emplacements. La pluie intense du mois de Juillet a raccourci certains séjours de nos touristes.

Habituellement, le mois d'Août est plus calme, mais cette année 2021 a vu un mois d'Août avec plus d'emplacements occupés que les autres mois. Cette fin de saison plus animée a été possible grâce au retour du soleil.

Cette année 2021 a vu le retour de quelques étrangers (peu présents en 2020 du fait des confinements et de la situation sanitaire). Les français ont représenté 60% des emplacements loués.

Nous vous donnons rendez-vous dès le samedi 21 Mai 2022 pour l'ouverture du camping de la Clochette.

Maison de Services au Public (MSAP)

La Poste, partenaire des territoires, a validé notre MSAP fin 2017. Elle est animée par une chargée de clientèle, complétée par des permanences d'une animatrice coordinatrice de la communauté de communes du Clunisois. Ce guichet d'accueil polyvalent permet à nos habitants de rencontrer une personne disponible et efficace qui les accompagne, les oriente et les aide dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Emploi, famille, santé, logement, informatique, énergie... sont autant de domaines sur lesquels les usagers sont informés.

Cette convention arrivant à son terme en décembre 2021, dès le printemps nous avons engagé des démarches pour que La Poste s'engage à reconduire son accompagnement et labellise notre bureau en Maison France Services. Malgré notre insistance, avec l'appui des services de la préfecture et de plusieurs élus, nous avons essuyé un refus de la part de La Poste.

Ainsi à partir du 1^{er} janvier 2022, il n'y aura plus de permanence pour vous accompagner dans vos démarches administratives au bureau de poste.

Toutefois et comme par le passé, une permanence de l'animatrice de la communauté de communes sera mise en place à la Mairie.

La possibilité d'une Maison France Services à Salornay, en partenariat avec la Communauté de Communes est en cours d'étude.

Programme d'intérêt Général « Habiter mieux »



Besoin de réaliser des travaux de rénovation thermique pour faire des économies d'énergie ? Le programme « Habiter Mieux » en clunisois est un partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et l'Etat. Il s'adresse aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie depuis avril 2019 et pour une durée de 3 ans.

Il permet aux propriétaires éligibles aux aides de l'Anah d'être accompagnés et d'obtenir des subventions pour la réalisation d'un bouquet de travaux rénovation énergétique.

Pour toutes informations générales sur la rénovation énergétique, contacter :

- la plate-forme de la rénovation par téléphone au 03 85 21 05 41 ou par courriel : renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr
- ou le service de la Communauté de Communes au 03 85 20 00 11 le mardi et le vendredi du 9H00 – 12H et 14H – 17H , ou par courriel pig.habitat@enclunisois.fr.

Autres Services et Informations

Recensement de la population



A partir du 20 Janvier 2022 et pour une période d'un mois la population de Salornay est tenue de renseigner les fiches du recensement, soit sur des imprimés qui seront distribués par nos deux agents recenseurs habilités, **Christine GELIN et Tao MALHERBE**, soit en ligne, à partir du code personnel distribué par nos agents.

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc...

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population : habitants de la commune possédant une résidence principale ou secondaire, et étudiants dont la famille réside à Salornay.

Le recensement est réalisé tous les cinq ans.

Nous invitons tous les habitants qui le peuvent à remplir le formulaire de l'enquête sur le site sécurisé mis à disposition. Les agents recenseurs vous donneront un code d'accès pour une déclaration internet (La démarche de renseignement prend quelques minutes). La mairie, sur rendez-vous, pourra aussi aider les personnes en difficulté pour renseigner l'enquête. Aussi, malgré les circonstances sanitaires exceptionnelles que nous traversons, **nous vous remercions de consacrer un peu de votre temps pour accueillir et répondre à nos enquêteurs.**



L'économie circulaire permet de **préserver les ressources naturelles** épuisables et précieuses, **réduire l'empreinte environnementale** sur la planète et **favoriser l'insertion et la solidarité**.

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne accompagne et incite les habitants du territoire à **repenser leur façon de consommer** en changeant leurs habitudes et en passant à l'action. Car bonne nouvelle : de nombreuses solutions existent !

- **Mieux acheter**, c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix d'achat, en privilégiant des produits moins emballés que d'autres, écolabellisés ou réparables... C'est aussi acheter d'occasion, emprunter ou louer.
- **Mieux utiliser**, c'est suivre les instructions d'utilisation d'un produit afin de prolonger sa durée de vie, respecter les doses prescrites pour les produits de santé et d'entretien, mieux gérer ses stocks de produits alimentaires pour éviter le gaspillage.
- **Moins jeter**, c'est utiliser les produits tant que l'on peut s'en servir, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus et composter ses déchets organiques.



Les faits Zéro Déchet :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a mis en place des accompagnements pour les habitants du territoire.

Trier ses déchets :

La première étape est de prendre connaissance des consignes de tri du territoire du SIRTOM sur les papiers, les emballages, le textile et les chaussures, le verre, et tous les flux que l'on retrouve en déchèteries. Pour s'informer sur comment et pourquoi trier, rendez-vous sur le site internet du SIRTOM dans la rubrique « Consignes de tri » !

Composter :

- Proposition d'achat d'un composteur à tarif préférentiel.
- Régulièrement, des ateliers d'échanges et des formations sur le compostage et le jardinage au naturel sont organisés pour accompagner chaque citoyen vers la mise en place de ces pratiques.
- Une astuce simple ? Broyer les petits branchages à la tondeuse pour faire un beau broyat !

Transformer les épluchures en œufs :

2 poules et 1 poulailler fabriqué par un ESAT local sont proposés pour 80 €. Cela permet, en plus de la récolte des œufs, de diminuer par 3 le poids de votre poubelle ménagère.

Le SIRTOM favorise les foyers n'ayant pas encore de poules pour cette opération.

Réparer ses objets :

- soit en faisant appel à des artisans répar'Acteurs via www.annuaire-reparation.fr,
- soit en apprenant à réparer avec l'aide des MacGyvers bénévoles chaque mercredi après-midi à la ressourcerie Eco'Sol (28 bis, route de Jalogny CLUNY).

Des ateliers sont aussi organisés dans les communes, selon les besoins des habitants.

Opération « EcoCup » :

Les associations de votre territoire peuvent emprunter des gobelets et/ou des barquettes pour leur manifestation.

Une mini-série vidéo « Action ou Vérité » :

20 acteurs locaux proposent des solutions concrètes pour passer à l'action !

Localement, retrouvez :

- Le camping de Dompierre – les - Ormes sur sa gestion des végétaux et espaces verts,
- La pizzeria L'atelier Rossi de Salornay-sur-Guye sur sa décoration en récup',
- Jean-Marc de Trivy sur ses fabrications de produits ménagers,
- Marie-Laure de Germolles-sur-Grosne, une ambassadrice du Zéro Déchet !
- **9 personnalités de la région** (sportifs, artistes, etc.) qui se sont prêtés au jeu !
- **7 structures publiques** qui s'unissent et s'engagent : Préval, le SIRTOM de la vallée de la Grosne, le Sybert, le Sydom du Jura, le Sytevom, l'Ademe et l'Ascomade

Retrouvez les vidéos sur notre site internet, notre page Facebook, ou sur le site www.actionouverite-bfc.fr

Contact : SIRTOM de la Vallée de la Grosne – www.sirtomgrosne.fr – 03.85.59.26.98 – secretariat@sirtomgrosne.fr

Territoires Zéro chômeur de Longue Durée

Le dispositif en quelques mots :

Créé par **une loi du 29 février 2016**, le dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée" est expérimenté depuis 2017 dans 10 territoires sélectionnés **pour embaucher des chômeurs éloignés de l'emploi depuis au moins douze mois**.

Grâce à ce dispositif, **les personnes volontaires** accompagnées sont employées en contrat à durée indéterminée par des entreprises de l'économie sociale et solidaire dites entreprises à but d'emploi (EBE), pour des activités non couvertes par le secteur privé (recycleries, épiceries ou garages solidaires, etc.).

C'est un outil supplémentaire à la main des territoires pour apporter une réponse concrète aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le 14 décembre 2020 une proposition de loi a étendu l'expérimentation du dispositif à 50 nouveaux territoires.

La ville de Cluny, la Communauté de Communes du Clunisois, le service public de l'emploi, les partenaires institutionnels, le secteur associatif, le monde économique et les bénévoles se fédèrent autour du projet pour être retenu par le Fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée et territoires habilités et en permettre sa création.

Trois principes animent ce projet :

- **Personne n'est inemployable** : dès lors qu'on adapte l'emploi aux compétences et capacités des personnes.
- **Le travail ne manque pas** : car beaucoup d'activités utiles ne sont aujourd'hui pas réalisées par manque de rentabilité.
- **L'argent ne manque pas** : car le coût du chômage de longue durée pourrait financer ces emplois. La Communauté de Communes est candidate à l'obtention du label territoire zéro chômeur de longue durée", devant permettre la création de l'entreprise à but d'emploi et l'embauche de plusieurs dizaines de personnes". Nous saurons bientôt si nous sommes retenus.



« Ne jetons plus les fruits, ramassons-les ! »

Depuis plusieurs années, la Brigade des compotes s'active en Clunisois !

Elle vise à éviter le gaspillage des fruits des vergers et à développer la solidarité entre habitants, grâce à des propriétaires d'arbres fruitiers qui ouvrent leurs vergers et aux bénévoles qui récoltent les fruits.

Les fruits ramassés et produits transformés, grâce aux bénévoles et au laboratoire agro-alimentaire de Melting Popote, sont redistribués dans les circuits d'aide alimentaires et à des cantines du clunisois.

Vous avez des arbres fruitiers ?

Vous avez envie de participer aux futures cueillettes ou à la transformation des fruits ?

Vous avez simplement envie de venir échanger avec d'autres personnes intéressées par ces sujets.

Faites-vous connaître ! "

Contact : Claire Pernet : 07 61 85 05 92 brigadedescompotes@gmail.com



Qu'est-ce qu'un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) ?



Le Clic est une association à but non lucratif composée de 2 salariées : une coordinatrice, Coralie COURTOIS et une assistante administrative, Virginie QUINTELA. C'est aussi un guichet unique et totalement gratuit pour les familles et l'ensemble des professionnels.

L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles

d'intéresser les personnes âgées et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux. Trois missions lui ont été assignées : l'information, l'évaluation des besoins à domicile et la coordination des professionnels.

Le CLIC est aussi MLA (Maison Locale de l'Autonomie) et intervient auprès du public en situation de handicap (information et aide à la complétude de dossier).

Pourquoi le solliciter ?

- **Vous avez plus de 60 ans et aimeriez savoir si des aides humaines, financières ou techniques existent afin de permettre un maintien à domicile satisfaisant.** Vous ne pouvez plus vous déplacer et souhaitez des renseignements sur les dispositifs d'aide à domicile, d'aide au transport, monter un dossier pour une carte de stationnement ou avoir connaissance des subventions existantes pour adapter votre logement. Vous avez un parent de plus de 60 ans qui vit seul loin de vous et vous aimeriez briser son isolement : le CLIC organise des actions collectives gratuites (yoga sur chaise, activité physique adapté...).

- **Vous êtes une personne en situation de handicap, quel que soit votre âge,** et avez besoin d'information ou d'aides dans vos démarches.

Bref, vous avez besoin d'informations, d'une prise en charge mais vous ne savez pas où vous diriger. Que ce soit pour des questions de transport, de soins, d'habitat, de loisirs, de prestations financières, de services, d'aide administrative diverse, d'hébergement, de maintien à domicile ou d'accompagnement : le CLIC est là pour vous aider.

Comment ?

Vous pouvez nous contacter par courrier, mail, ou encore par téléphone pour obtenir les premières informations ou convenir d'un rendez-vous. Dans la plupart des cas, les salariées se déplacent au domicile mais peuvent aussi recevoir le public dans leurs locaux.

Où ?

CLIC du Clunisois - Résidence Bénéthin – 1 rue des Ravattes 71250 CLUNY - 03.85.59.30.60 – coord.geronto.cluny@orange.fr

Permanences

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 9h00 à 12h30

L'année 2021 s'achève, c'est le moment de faire un petit rappel concernant le centre d'intervention de Salornay sur Guye.



En tout premier lieu il est à noter que suite à un changement d'organisation du SDIS de Saône et Loire, depuis septembre 2021, le CI Salornay, jusque-là rattaché au CIS Cluny est totalement indépendant. Cependant cela ne change en rien à l'organisation des secours.

Avec un effectif de 16 Sapeurs-pompiers volontaires, le centre a réalisé environ 250 interventions en 2021, correspondant à la moyenne des années précédentes.

Cette année trois sapeurs-pompiers ne sont plus actifs au sein du centre. (Une démission, un non vacciné covid 19, et une personne non à jour de ses formations obligatoires au maintien de l'activité).

C'est pourquoi, comme à l'accoutumée, **le centre recherche actuellement des personnes désirant intégrer la grande famille des sapeurs-pompiers**, aucune formation particulière n'est demandée.

Le secteur défendu se trouvant relativement loin des bases SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation), nous recherchons également des personnes titulaires du diplôme d'infirmier. Il vous suffit de vous rendre le premier dimanche matin de chaque mois à la caserne ou de contacter le chef de centre au 06 77 70 38 82



<https://youtu.be/JwEfOe9syZo>

Nous invitons les personnes intéressées par les missions des pompiers volontaires à visionner cette vidéo

QR Code : Vidéo sur la promotion du volontariat au sein du SDIS 71.

Heureusement deux stagiaires Cloé Harker et Emeric Morel ont obtenu leurs formations et peuvent désormais intervenir.

L'ensemble des sapeurs-pompiers actifs ont réalisé leurs FMA et ICP (Formation des Maintiens des Acquis, et Indice de Condition Physique).

Certains personnels ont suivi différentes formations de perfectionnement et d'évolution de carrière.

Relais assistants maternels



Malgré un contexte encore compliqué en raison de la pandémie de la COVID 19, les assistants maternels ont pu profiter des différentes animations mises en place par le Relais Assistants Maternels (RAM) de la Communauté de Communes du Clunisois.

Animations régulières tous les mardis matin : activités manuelles, motricité fine, jeux libres.

Animations ponctuelles : Eveil musical, éveil moteur, bébés lecteurs.

Une soirée musique et bien-être a également été proposée aux professionnels.

Parallèlement, le mardi à Salornay entre 9h30 et 11h30, des ateliers d'éveils à thème sont proposés tout au long de l'année. Pour une meilleure qualité d'accueil de l'enfant, les assistants maternels participants se sont engagés à respecter une charte de convivialité.

Le Relais n'exerce aucun contrôle de l'activité des assistants maternels en charge de l'enfant mais propose des activités favorisant les échanges et le partage d'expériences, interrogeant les pratiques, sensibilisant au besoin de formation et participant à la construction d'une identité professionnelle.

Suite à un décret publié durant l'année 2021, les Relais Assistants Maternels deviennent les Relais Petite Enfance (RPE).

Le RPE apporte aussi aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Au-delà d'une information généraliste, ils peuvent également être des lieux de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap).



Informations pratiques

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance, et nom et prénoms des parents	Gratuit
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, et date du mariage	Gratuit
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, et date du décès	Gratuit
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu du mariage ou du lieu de naissance du 1 ^{er} enfant si non mariés	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire central 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex	Indiquer : nom, prénoms, date et lieu de naissance	Gratuit
Carte d'identité (valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancienne carte est périmée depuis moins de 2 ans), 2 photos identiques récentes et normées 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte si renouvellement.	Gratuit (sauf en cas de perte ou d'incapacité à produire l'ancienne carte : 1 timbre fiscal à 25.00 €)
Passeport Biométrique Adulte (valable 10 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, 1 photo récente nommée, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	1 timbre fiscal à 86,00 Euros
Passeport Biométrique pour un mineur (valable 5 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, 1 photo récente nommée, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	Pour les enfants de moins de 15 ans : 1 timbre fiscal à 17,00 €. Pour les jeunes de 15 à 17 ans : 1 timbre fiscal à 42,00 €
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en mairie et justificatif d'identité	Gratuit
Carte grise	Sur internet	Ancienne carte grise, certificat de vente et justificatif d'identité et de domicile	S'adresser en Préfecture pour les tarifs

Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques !! Voici quelques conseils :

- La majorité des démarches administratives sont gratuites
- L'arrivée en tête des moteurs de recherche n'est pas un gage de site officiel, drapeau tricolore, Marianne et .fr ne veulent pas dire officiel !
- Attention aux pièges à la souscription (1€ payé pour un document engage parfois pour un abonnement à 50 €/mois)

Pour toutes vos démarches, vous pouvez trouver toutes les informations utiles, mises à jour régulièrement et personnalisées, ainsi que tous les liens vers les sites officiels du gouvernement sur www.service-public.fr

Le dynamisme de notre commune est en partie lié aux activités de nos nombreuses associations.

Malheureusement depuis 2 ans, ces associations souffrent beaucoup, ne pouvant pas faire leurs manifestations, ni même parfois leurs activités quotidiennes. Les activités maintenues se sont faites avec diverses restrictions et modifications.

Nous avons souhaité profiter de la parution du bulletin municipal pour rendre hommage à ces associations qui sont si importantes dans le paysage de notre centre-bourg. Ces associations permettent aux gens de se rencontrer, de partager des compétences, des moments conviviaux. Cela permet aussi aux nouveaux habitants de s'intégrer.

Dans le cadre de cet hommage, nous avons voulu mettre en lumière ces associations sur la couverture de ce bulletin.

En espérant que cette année 2022 leur permette de reprendre certaines de leurs manifestations et de pérenniser leurs activités.

Merci à tous ces bénévoles pour leur engagement au service des autres.

Amicale des Sapeurs-Pompiers



L'amicale des Sapeurs-pompiers regroupe les actifs et les vétérans, le but est de fédérer les liens sociaux entre les personnes, d'assurer une couverture sociale pour nos membres et d'organiser des manifestations (banquet annuel, bal du 13 juillet, tournée de calendrier, boudin ...)

Cette année, pour des raisons sanitaires, malheureusement notre bal du 13 juillet n'a pu avoir lieu. En revanche, notre journée « boudin » a pu être maintenue et nous vous remercions d'être venus en nombre. Je terminerai en **remerciant les habitants de nos communes pour le bon accueil et leur générosité** lors de notre tournée de calendrier et la commune de Salornay-sur-Guye pour son aide matérielle et financière tout au long de l'année.



L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 6 mars 2021 à Salornay sur Guye à huit clos du fait de la pandémie. La vente de cartes de pêche reste stable (437 cartes) et les finances sont toujours aussi saines, le prix des cartes de pêche reste inchangé pour 2022.

En raison de la crise sanitaire, le concours de belote n'a pas eu lieu et malheureusement, il en sera de même pour l'année 2022.

Cet été, **les enfants du centre aéré ont bénéficié d'une activité pêche** et nous avons eu le plaisir de leurs offrir à chacun une canne à pêche.

Lâchés et alevinages :

- le premier lâché de 385 kg de truites fario a eu lieu le samedi 20 février 2021 et un deuxième lâché de 280 kg a eu lieu le samedi 3 avril 2021.
- un alevinage de 3 000 brochetons a été réalisé fin avril ainsi qu'un alevinage de 3 000 truitelles le 14 octobre 2021.

Suite aux élections pour le renouvellement des conseils d'administrations des fédérations, le 4 décembre 2021, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire du Réveil de la Guye. Un certain nombre de représentants du conseil d'administration étaient démissionnaires, dont le président Patrick GIVRY, **un nouveau bureau a été élu.**

L'équipe est désormais composée de : BURTEAU Gilles (Président), GRESSARD Pierre (Vice-Président), DEMIZIEUX Jean François (Trésorier) et BOUILLIN Serge (secrétaire).

Membres du bureau : MAINTENON Hervé, LAVENE Olivier, DUGARD René, REYMANN Philippe.

Le Réveil de la Guye adresse un vif remerciement à la municipalité de Salornay-sur-Guye pour sa subvention et la mise à disposition de ses infrastructures. Un grand merci aussi à tous ses membres qui œuvrent tout au long de l'année.

Club de Tarot

En raison de la crise sanitaire, **le club de tarot**, comme bien d'autres associations, a dû cesser son activité en cours de saison 2020/2021.



Notre club avait repris ses activités en cette fin d'année 2021, mais c'était sans compter sur l'arrivée d'un nouveau variant de la COVID qui a anéanti tous nos espoirs de reprise. La sagesse nous imposait donc une extrême prudence et nous a amenée à cesser à nouveau notre activité en mettant le club de tarot en sommeil une année supplémentaire. Nous fondons désormais tous nos espoirs sur la saison 2022 en espérant comme tout le monde que cette crise sanitaire ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Nous espérons vous retrouver nombreux le vendredi soir dès notre reprise. Les membres du club de tarot vous souhaitent une bonne année 2022 et surtout prenez soin de votre santé.

Société de Chasse « La Protectrice »

L'année 2021 qui s'achève, ne restera pas dans les annales au niveau de **la société de chasse**. Entre la crise sanitaire qui joue au yo-yo et qui perturbe les humains et démotive les gens dans leurs activités. Ensuite le gel du mois d'avril et un été très pluvieux qui ont impacté toute la nature. Les viticulteurs ont vu leurs vignes geler, mais tous les arbres ont été touchés.

Pas de fruit dans les vergers, ni de baie sur les arbustes, ni de gland sur les chênes, ni de faine sur les hêtres, et quelques châtaignes chétives. **De ce fait les animaux ne disposent que de très peu de nourriture.** Les migrateurs comme les grives ou les palombes n'ont fait que passer, sans s'arrêter, pour trouver des terres plus hospitalières au sud de la France.



Les sangliers, qui n'ont pas l'habitude de faire de régime, ont fait des dégâts dans les maïs avant leur récolte et vont sûrement creuser les prés à la recherche des vers de terre. Les renards ont mangé les quelques perdrix et faisans que nous avons lâchés. Seuls les herbivores comme les lièvres et les chevreuils ont profité d'une herbe abondante. Ainsi que les ragondins, car plus on en élimine plus on a l'impression qu'il en

revient de plus en plus. On ne peut pas dire qu'ils tombent du ciel, mais plutôt qu'ils sortent de l'eau et on en voit partout, le long des rivières, dans toutes les mares, dans le moindre petit fossé. Bref vivement l'année prochaine que l'on espère meilleure à tous les niveaux, en tout cas difficile de faire pire !



L'année 2021 a débuté bien difficilement. Le premier semestre fut chaotique avec dès janvier un couvre-feu empêchant de reprendre nos activités et animations jusqu'à fin mars. Un peu d'espoir alors, les intervenants acceptent de faire leurs cours en extérieur. Espoir de courte durée car la météo en avait décidé autrement avec ce mois d'avril trop froid et très pluvieux.

Les cours n'ont repris qu'à partir du 3 mai 2021 et sous couvre-feu à 19h, obligeant les intervenants à modifier leurs horaires et l'association à transporter sur site le matériel dédié.

La météo fut souvent médiocre durant cette période et il a fallu, les jours de pluie, jongler entre l'auvent de la salle polyvalente et celui du boulodrome. Malgré tout, les adhérents ont été très contents de reprendre leurs activités dans ces conditions si particulières. A noter que durant cette période, la fréquentation des cours a été en baisse. Les cours ont pris fin le 2 juillet. Certains cours furent rattrapés fin août et début septembre.

Lors de l'assemblée générale fin août 2021, le bilan financier présenté est certes à l'équilibre, mais l'annulation du loto 2021 et le remboursement des cours non effectués, n'ont pas permis de thésauriser pour l'année à venir. **L'association remercie chaleureusement les deux personnes qui ont fait don de leur remboursement** pour un montant de 379€.

La programmation des activités pour la saison 2021-2022 a été finalisée tardivement car certains intervenants n'ont pas accepté les contraintes sanitaires imposées et ont signifié leur choix fin août. Le bureau a recherché rapidement de nouveaux intervenants pour pallier l'absence de ces quatre activités dans ses propositions. Cela a permis de maintenir le Cirque et de proposer des nouveautés comme le Krav Maga, le stretching, la Zumba kids et le karaté. Pour ce dernier, le nombre d'inscriptions ne fut pas suffisant pour son maintien.

Malgré tous ces aléas et les contraintes sanitaires imposées, **la rentrée s'est bien passée** avec 184 inscriptions représentant 145 familles, en baisse pour la 2ème année tout de même et par rapport à l'année passée (210 inscriptions à la rentrée 2020)

Cette année, la « braderie enfantine » a pu être maintenue. Elle s'est déroulée le dimanche 21 novembre à la salle polyvalente. Avec 25 exposants et 150 entrées, ce fut une belle réussite.

Restons positif ! Le loto de l'association quant à lui est prévu le 27 mars 2022, et celui du tirage de la tombola, le 6 mars 2022.

La Courte Échelle remercie la mairie, les associations du foot et des boules qui ont accepté au cours de cette année 2021 particulière, de prêter leurs espaces extérieurs permettant ainsi la tenue de nos activités malgré le contexte contraignant.



Amicale pour le Don du Sang

L'appel lancé par l'amicale l'année dernière a été en partie entendu puisque nos collectes qui se sont déroulées uniquement par rendez-vous (imposé par l'Etablissement Français du Sang au vu de la crise sanitaire actuelle) ont été pratiquement complètes. Pour chaque collecte, nous disposons de 45 créneaux horaires.

En 2022, ce sera identique à 2021, il faudra prendre rendez-vous sur l'adresse mail suivante : **mon-rdv-dondesang**.

Pour ceux qui le désirent, il vous est possible de laisser votre adresse mail à nos bénévoles afin que l'on puisse vous contacter pour vous donner des informations sur les collectes et l'amicale.

10000 c'est le nombre de prélèvements sanguins que l'EFS doit effectuer chaque jour pour répondre aux besoins des établissements de santé en France. Donner son sang est un des plus beaux actes de solidarité qui existe.

Vous avez entre 18 et 71 ans, venez donner votre sang pour aider la recherche, les gens malades (leucémie, chimiothérapie....) qui ont tant besoin de nous.

Un don de sang se fait en quatre étapes : remplir un questionnaire santé, entretien avec un médecin, prélèvement de sang et pour finir collation offerte par l'amicale.

Un grand merci à Eve et Jean Potignon qui ont tant œuvré pour l'amicale et qui laissent cette dernière pour cause de déménagement. Toute personne intéressée pour nous aider lors des collectes ou à intégrer le bureau peut prendre contact avec notre président au 06.69.99.81.47 qui aimerait bien laisser sa place.



Prochaines collectes 2022

CLUNY Salle des Griottons	SALORNAY SUR GUYE Salle polyvalente
Mercredi 5 janvier de 8h30 à 12h30	Mercredi 2 Février de 14h30 à 18h30
Mercredi 9 mars de 14h30 à 18h30	Lundi 11 avril de 14h30 à 18h30
Mercredi 4 mai de 8h30 à 12h30	Mercredi 15 juin de 8h30 à 12h30
Mercredi 13 juillet de 8h30 à 12h30	Mercredi 14 septembre de 14h30 à 18h30
Mercredi 7 septembre de 14h30 à 18h30	Mercredi 28 décembre de 14h30 à 18h30
Mercredi 2 novembre de 8h30 à 12h30	

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Salornay et de sa région remercie tous les donneurs ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle polyvalente pour les collectes.

Comme l'année passée, la pandémie de coronavirus et les mesures sanitaires appliquées ont beaucoup perturbé l'activité des boulistes. Les concours n'ont repris qu'au début de l'été, et tous les championnats par équipe, ainsi que tous les éliminatoires de secteur et départementaux initialement prévus au printemps n'ont pas eu lieu cette année encore. Les concours sociétaires prévus en juin ont été également annulés.

Cependant **la participation aux entraînements hebdomadaires a été bien soutenue** avec huit à dix boulistes en moyenne se retrouvant au clos Antonin Vincent les jeudis après-midi. Trois doublettes ont participé en Août au Challenge Percherancier à Cluny, l'un des plus grands concours avec 128 doublettes inscrites. Depuis l'automne deux quadrettes de la société participent aux concours vétérans mensuels de Mâcon et Sennecey le Grand.

Les concours sociétaires du mois de septembre ont connu une bonne affluence, avec 16 à 18 joueurs pour les challenges "Tonin" Vincent et "Néness" Daillet.

L'effectif pour la saison en cours est en hausse notable avec 25 licenciés (dont 4 féminines) contre 21 l'année précédente. On note également deux membres honoraires.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour la pratique et compte tenu des aides exceptionnelles accordées par la fédération il a été décidé la gratuité de la licence pour les joueurs déjà licenciés en 2020/2021 ayant renouvelé pour cette nouvelle saison.

La société a prévu pour 2022 quatre concours sociétaires, à savoir :

- Vendredi 3 juin : Challenge Dany
- Vendredi 24 juin : Challenge Tulu
- Vendredi 2 septembre : Challenge Tonin
- Samedi 10 septembre : Challenge Néness

Et également le challenge Nonin, concours officiel prévu le samedi 17 septembre.



La Boule Joyeuse de la Guye remercie la municipalité pour l'aide apportée, notamment pour l'entretien du clos, et souhaite à tous les Salornéens une bonne et heureuse année.

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Salornay sur Guye regroupe tous les parents qui souhaitent s'investir dans la vie scolaire de leurs enfants, à travers l'organisation d'évènements afin de financer et de participer aux différents projets scolaires et extra-scolaires. Pour cette année, le bureau est composé de :

- Président : Thomas Collin
- Vice-Président : Pierre Viard
- Trésorier : Pierrick Griveau
- Vice-Trésorier : Kévin Guillermin
- Secrétaire : Valentin Perrette
- Vice-Secrétaire : Géraldine Déron
- Responsable Communication : Martial Boulesteix

En 2021, malgré un contexte sanitaire particulier, l'association a pu organiser diverses manifestations pour les enfants, dont la vente de fromages, une kermesse, un loto, qui ont permis de financer notamment des sorties scolaires de fin d'année, un cadeau de départ pour chaque élève de CM2 et un spectacle de Noël.

Pour cette nouvelle année, **l'APE souhaite renouveler ces nouvelles manifestations** avec le calendrier suivant : ventes de fromages au mois de janvier et février, une activité extérieure autour du mois de mai, une kermesse à la fin du mois de juin et un loto au mois de novembre. Nous croisons les doigts pour que tous ces évènements aient lieu ! Le Bureau et les membres actifs ont pour souhait de pérenniser le matériel et l'organisation des différents évènements afin de créer une base solide pour les prochaines années.

Tous les membres de l'association remercient l'ensemble des personnes qui participent de près ou de loin à la réussite des activités de l'association, ainsi que la municipalité pour son soutien matériel. Nous comptons encore sur vous cette année afin de faire vivre la convivialité et les bons échanges qu'il peut y avoir dans notre village, à travers nos différentes manifestations.





Cette année le foot a été mis entre parenthèses à cause de la crise sanitaire, et la fédération a décidé que la saison 2020/2021 serait une saison blanche.

Du coup, côté compétition rien n'a été validé et aucun changement de niveau pour toutes les équipes.

Malgré tout, comme les conditions nous le permettaient, tous les éducateurs ont tenu à faire des entraînements dans toutes les catégories, ce qui a **permis aux jeunes et aux moins jeunes footballeurs de se retrouver pour faire des entraînements toujours dans la bonne humeur.**

En fin de saison, lors de l'assemblée générale, le bureau a subi un seul changement, le départ de Fabien Geoffroy que nous remercions vivement.

Le bureau est donc constitué ainsi : Président : Nicolas Thomasset, Vice-président : Pierre Viard, Secrétaire : Damien Lagrue, Trésorière : Isabelle Prudhon, Vice-secrétaire : Delphine Descours, Vice-trésorier : Maxime Gautheron, plus 15 membres actifs.

Le Club compte plus de 200 licenciés, ce qui le classe parmi les gros du département. Toutes les catégories de jeunes sont représentées avec presque 140 jeunes dont 9 féminines.

Côté séniors, nous avons 1 équipe féminine avec une quinzaine de joueuses, 3 équipes masculines avec pas moins de 55 joueurs.



Le club espère pouvoir faire, pour l'année à venir, toutes les manifestations prévues, tournoi de pétanque, vente de saucisson beaujolais, passage du père Noël, tournoi de foot en salle et en herbe et aussi la foire aux puces. La JSVG présente à tous ses meilleurs vœux pour 2022. Il remercie la municipalité pour son aide, ainsi que toutes les personnes s'impliquant au sein de l'association ou apportant une aide quelle qu'elle soit.

Ce Poulornay... Tu parles d'un Œuf !

Notre jeune association « **le Poulornay** » a vu le jour en mai 2021. Actuellement elle compte plus de 35 adhérents, sympathisants et donateurs.

Grace à la mobilisation des adhérents et l'aide de la commune, nous avons déjà largement avancé sur l'aménagement du terrain gracieusement mis à disposition par la commune.

Nos premières plantations... *notre première poule avec nos jeunes adhérents*



Notre première manifestation de vente des Œufs en meurette s'est bien passée... Les bénéfices nous permettent d'envisager de nouvelles plantations et de nouveaux projets pour le printemps !...

En attendant de trouver la poule aux œufs d'or !

Grand merci à la commune pour son soutien.

Et roule ma poule !

Rappel des principaux objectifs de l'association :

- Valoriser les déchets alimentaires des adhérents en nourriture pour les poules et en compost,
- Permettre aux adhérents de récupérer les produits frais... œufs, plantes aromatiques, fruits rouges...
- Partager et échanger autour d'activités collectives de jardinage, d'entretien, de construction... Et surtout se faire plaisir et passer des moments conviviaux lors des activités collectives et des manifestations...

Pour tout renseignement sur le Poulornay,
vous pouvez contacter
Yann PAIRE au 07 81 88 77 56



L'année 2021 ressemble beaucoup à 2020 (peu d'activité).

Les activités du club ont repris en septembre avec les marches du mardi 5 kms et 10 kms, départ à 14h00 de la place Gandin.

Les retrouvailles du 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois à 14h à la mairie pour participer à des jeux (cartes, triomino, scrabble...). 36 personnes étaient présentes à la choucroute du 25 novembre 2021 avec l'application des règles sanitaires. Toutes les personnes présentes étaient ravies de cette reprise.

Suite à la réunion cantonale qui a eu lieu à Bray le 9 novembre, un calendrier des manifestations envisagées a été établi :

- Assemblée générale départementale le 26 juin à Digoïn
- la dictée 10 janvier (club), 7 février (canton à Saint-Gengoux-le-National), 7 mars (arrondissement), 11 avril (département)
- Pétanque en juin : reste à définir le lieu
- Marches cantonales : 22 février à Salornay, 29 mars à Bray, 19 avril à Massilly, 31 mai à Flagy, 28 juin à Buffières, 27 septembre à Cluny, 25 octobre à La Vineuse.



Un projet de croisière est envisagé pour 2022, nous aurons des informations en début d'année.

Bien entendu tout ceci sera possible si la pandémie n'évolue pas !
Restons vigilants et appliquons les gestes barrières.

Nous avons espoir que 2022 verra la reprise de toutes nos activités
et la fin de cette pandémie.

*L'Equipe municipale,
Maire, Elus, Personnel communal
et
les membres des associations
Salornéennes
vous souhaitent
une très bonne année 2022.*

